

Semaine de la propreté à GEMBLOUX du 22 au 26 juin 2015

Conférence de presse du mardi 16 juin 2015 -

Dossier de presse

Plus d'informations :

Service Environnement : Julien Legrand

081 626 340 – julien.legrand@gembloux.be

1. Contexte et portée

Le Collège communal, sur proposition de l'Echevin de la Propreté, M. Jérôme Haubruge, mobilise l'ensemble des équipes communales et lance à tous les gembloutois un grand défi pour la fin juin : que le centre-ville et les centres de village soient « blinquants » pour l'été !

L'idée est née au mois de mars, lors de la campagne Be WAPP initiée par le Ministre de l'Environnement. La Ville de Gembloux y avait participé en coordonnant la précieuse action de nombreux bénévoles gembloutois, en mettant à leur disposition le matériel de nettoyage fourni par le BEP (pinces à déchets, gants, gilets) et en prenant à sa charge l'évacuation des déchets amassés le temps d'un week-end.

Souhaitant aller plus loin, la Ville de Gembloux initie une Semaine de la propreté pour associer le plus grand nombre à l'effort collectif. Le choix porté sur la fin juin permettra de profiter de centres bien propres pour l'été, tout en permettant aux écoles de participer à l'opération. La campagne se focalise sur plusieurs volets de la salubrité publique : le nettoyage des trottoirs et accotements (brossage et désherbage), les dépôts sauvages, la mauvaise utilisation des poubelles publiques, les déjections canines, les fientes de pigeons, les mégots de cigarettes.

La Ville donnera la première impulsion, en chargeant son équipe Propreté du nettoyage du centre-ville et des centres de villages (photo de l'équipe ci-contre). Sont plus particulièrement visés par ce grand coup de propre : les voiries des centres, les parterres et parcs publics, les poubelles publiques, les bancs publics, les panneaux de signalisation. De nouveaux autocollants seront apposés sur les poubelles publiques pour rappeler leur bon usage.



Les écoles de l'entité ont été invitées à participer et plusieurs classes vont empoigner les pinces à déchets pour nettoyer les abords de leur école. Il faut ici saluer l'implication du BEP qui met à leur disposition 50 kits « propreté » composés de pinces à déchets, gants et gilets fluorescents, ainsi que quelques bâches d'annonce et de remerciement.

Un barrage OFNI (Objets Flottants Non Identifiés) sera posé sur l'Orneau, en aval de Gembloux à hauteur de la ferme du Moulin, pour retenir les déchets flottants, grâce à la contribution des Contrats de Rivière.

Les Stewards urbains sensibiliseront les propriétaires de chiens à la problématique des déjections canines en centre-ville par la distribution de billets d'information et par la pose d'affichettes humoristiques sur lesdites déjections. Des sacs à déjection canine seront disponibles à l'Administration communale mais également dans les bibliothèques, à l'Office de tourisme et auprès des commerces participants. Ces derniers sont reconnaissables grâce à l'affiche apposée en vitrine (voir ci-dessous).

Toujours en partenariat avec les commerçants du centre et de la gare, des cendriers ont été mis à disposition par la Ville et fleurissent çà et là sur les façades. Cette mobilisation des acteurs du centre est le fruit du travail du Service de la Dynamique urbaine, dont l'ambition est de redynamiser le centre-ville, susciter les investissements et projets pour en faire un lieu où il fait bon vivre.

Autre problématique du centre, autre solution : la Ville vient d'acquérir deux cages de capture de pigeons pour endiguer le problème des fientes en centre-ville. Le principe est simple : les cages sont mises à disposition, sur base d'une convention, auprès des propriétaires du centre, leur permettant de capturer les volatiles. Ils peuvent alors les conduire auprès d'un Cabinet vétérinaire pour prendre les mesures nécessaires pour éviter leur prolifération (stérilisation – euthanasie).

En point d'orgue de cette semaine, plusieurs stands se tiendront pendant le marché hebdomadaire, le vendredi 26 juin : démonstration du matériel de nettoyage de l'équipe Propreté, stand RECUPEL, stand du BEP, stands des services de l'Environnement et de la Dynamique urbaine (voir détail du programme ci-dessous).

Le succès d'une telle opération tient bien sûr à la nécessaire implication de la population qui, ponctuellement et modestement, peut contribuer à un effet d'ensemble épatant : en brossant, en désherbant son trottoir et le filet d'eau devant son habitation, en évacuant ces crasses qui traînent, en nettoyant sa façade ou vitrine. La Semaine de la Propreté est l'occasion d'inviter tout le monde à produire cet effort qui devrait devenir ensuite une habitude, par application des réglementations en vigueur. L'entretien des trottoirs et filets d'eau par le propriétaire riverain est en effet une disposition prévue par l'Ordonnance générale de police :

« Article 149

Tout habitant, propriétaire, locataire, usufruitier, mandataire ou occupant quelconque est tenu, devant son habitation, cour, jardin, enclos, terrain bâti ou non, inculte ou en culture, de maintenir les filets d'eau, trottoirs ou accotements en état constant de propreté, de les balayer ou de les faire balayer, d'arracher ou de faire arracher les végétaux ou gazons qui y poussent. Les filets d'eau doivent être en permanence tenus libres pour l'écoulement des eaux. »

A propos du désherbage, il est utile de rappeler que l'arrêté du 11 juillet 2013 relatif à la réduction des pesticides dans l'Environnement interdit leur usage sur les surfaces revêtues raccordées à un filet d'eau, ainsi que sur une bande tampon d'un mètre aux alentours.

Les correspondants de presse sont invités à relayer le plus largement possible cet appel à la mobilisation.

2. Programme de la semaine

- tout au long de la semaine :
 - o le service Propreté de la Ville assurera un nettoyage plus spécifique du centre-ville et des centres de villages (plus d'infos : Pascal Mauclet, Chef du Service Espaces verts/Propreté : 081 626 323) ;
 - o les Stewards urbains sensibiliseront les propriétaires de chiens à la problématique des déjections canines en centre-ville par la distribution de billets d'information et la pose d'affichettes humoristiques sur lesdites déjections (plus d'infos : Stewards urbains : 081 626 313) ;
 - o un barrage OFNI (Objets Flottants Non Identifiés) récoltera les déchets flottant sur l'Orneau en aval de Gembloux, à hauteur de la Ferme du Moulin, rue de Bedauwe (plus d'infos : Julien Legrand, Conseiller en Environnement : 081 626 340) ;
 - o chaque gembloutois est invité à procéder au nettoyage des abords de son habitation ;
- le lundi 22 juin, les élèves de l'Enseignement spécialisé (rue de Mazy) assureront un ramassage des déchets aux abords de leur école (plus d'infos : Laurence Morsiaux, Institutrice : 081 61 27 90) ;
- le mercredi 24 juin, les élèves des écoles de Grand-Leez et de Sauvenière assureront un ramassage des déchets aux abords de leurs écoles (plus d'infos : Patrick Molitor, Directeur : 081 64 01 45)
- le vendredi 26 juin, pendant le marché hebdomadaire, en apogée de la semaine :
 - o démonstration du matériel de nettoyage de l'équipe propreté : gloutons, camion brosse, machine à eau chaude, ... (plus d'infos : Pascal Mauclet, Chef du Service Espaces verts/Propreté : 081 626 323) ;
 - o stand du BEP : sensibilisation à la propreté en centre urbain au travers d'un quizz interactif, les participants repartent avec des sacs réutilisables (plus d'infos : Nathalie Lemaire, Gestionnaire à la Communication : 081 718 213) ;
 - o stand RECUPEL : collecte des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) et sensibilisation à leur recyclage (plus d'infos : Sam Belmans, Communication Project Coordinator : 02 706 86 41) ;
 - o stands des Services Environnement et Dynamique urbaine : sensibilisation et distribution de brochures relatives à la propreté, au tri des déchets et à la revitalisation du centre-ville, démonstration des cages de capture des pigeons, distribution de poubelles de voitures et de cendriers de poche (plus d'infos : Julien Legrand, Conseiller en Environnement : 081 626 340 – Thomas Larielle, Conseiller en Dynamique urbaine, 081 626 355) ;

3. Quelques chiffres-clefs

La gestion des déchets non confiés aux filières classiques de collecte peut prendre une ampleur particulière pour la Ville.

En 2014, 58 tonnes de déchets sauvages ont été ramassées par les ouvriers de la Ville et conduits au centre de collecte de Floreffe. Sans compter le coût horaire de leur manutention et transport, ces déchets ont

représenté une facture, pour leur simple évacuation, de 7.500 EUR assumée par la Ville, et donc par la collectivité. Le tableau ci-après détaille ces coûts pour les trois dernières années. Le coût pour l'évacuation des dépôts sauvages (en orange) reste sensiblement le même d'année en année. On observe cependant une évolution dans le type de déchets, puisque les encombrants diminuent au profit des petits déchets en mélanges (sacs).

	2012			2013			2014		
	poids (t)	coût à la tonne	coût (EUR)	poids (t)	coût à la tonne	coût (EUR)	poids (t)	coût à la tonne	coût (EUR)
Déchets communaux en mélange	149	€ 120	€ 17.880	153	€ 122	€ 18.666	159	€ 125	€ 19.875
(dont +/- 1/4 dépôts sauvages)	37,25		€ 4.470	38,25		€ 4.667	39,75		€ 4.969
Encombrants communaux	34	€ 125	€ 4.250	31	€ 130	€ 4.030	24	€ 140	€ 3.360
(dont +/- 3/4 dépôts sauvages)	25,5		€ 3.188	23,25		€ 3.023	18		€ 2.520
		total sauvage	€ 7.658	total sauvage :	€ 7.689		total sauvage	€ 7.489	

Rien que dans le quartier de la gare (comprenant par extension la rue Buisson Saint-Guibert, la Chaussée de Tirlemont, la rue du Coquelet, l'Avenue De Becker ou encore l'Avenue de la Faculté), ce sont près de 1.400 dépôts illicites qui ont été recensés sur une année (presque 4 par jour). Il s'agit pour plus de la moitié de petits sacs plastiques (comme ceux que l'on trouve aux caisses des magasins) déposés à côté des poubelles publiques, des bulles à verres, dans les parterres, etc. Il est regrettable de constater que dans ces sacs se trouvent bon nombre de déchets pourtant admis dans les sacs PMC. Ainsi près de l'espace barbecue du RAVeL, 80 % du volume des dépôts sauvages est constitué de canettes métalliques de boissons. Certaines poubelles publiques sont parfois entièrement remplies de papiers et cartons, à quelques jours de la collecte gratuite en porte-à-porte.

Parmi les déchets les plus interpellants, il a déjà été observé :

- des objets encore en bon état : des cd, dvd, livres, vêtements, jouets d'enfants, chaussures, etc.
- des matériaux dangereux : seringues, pansements souillés
- des accessoires pour adultes
- des animaux morts : hamsters, yorkshire, etc.
- des denrées alimentaires non périmées

Rappelons que ces incivilités constituent des infractions à l'Ordonnance générale de Police, qui peuvent être constatées par l'Agent constatateur de la Ville ou par la Police locale et sanctionnées. Les amendes administratives pour les infractions environnementales ont d'ailleurs vu leur seuil minimum augmenter de 50 à 100 EUR en avril dernier (elles peuvent aller jusque 100.000 eur !).

4. Des solutions existent pour les gembloutois

D'abord, pour bien organiser la gestion des déchets au niveau des ménages, toute personne domiciliée à Gembloux en tant que chef de ménage doit se munir d'un conteneur à puce pour l'enlèvement des déchets ménagers. Pour stimuler la mesure, les 18 premières pesées et les premiers kilos de déchets sont d'ailleurs gratuits.

Par ailleurs, de très nombreux déchets peuvent être évacués par d'autres filières et ainsi alléger le conteneur... et la facture :

- déchets organiques : via sacs réglementaires « BEP » 1 fois par semaine
- sacs PMC : via sacs réglementaires « BEP » tous les 15 jours
- papiers cartons : toutes les 4 semaines
- des bulles à verres sont disponibles en de nombreux endroits (voir outils de localisation en ligne du BEP)
- des conteneurs pour la collecte de textiles usagés valorisables sont souvent associés aux bulles à verre
- de nombreux kiosques de collectes de piles se trouvent dans différents magasins
- les médicaments périmés peuvent être repris par votre pharmacien
- les déchets du jardin peuvent y être compostés dans un coin
- le parc à conteneurs est ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h45
- la Ressourcerie à Namur : pour tous les objets encore fonctionnels pouvant être valorisés (meubles, électro-ménager, ...)
- la collecte des branchages, le 3^{ème} lundi d'avril et de novembre
- ...

5. Supports de communication

La communication autour de la Semaine de la propreté repose essentiellement sur un petit rat sympathique qui commence à se faire connaître à Gembloux. Il s'agit de Raoul, le « G.O. » de la propreté.

Ce personnage et cette identité graphique ont été développés dans le cadre de l'appel à projet « A la pouvelle.be » pour lequel la Ville de Gembloux a été retenue en 2013. Raoul s'impose aujourd'hui comme le porte-parole de la Ville s'adressant à ses citoyens en matière de propreté.

Les documents suivant sont disponibles en version électronique auprès du service Environnement sur simple demande :

Affiche générale de l'opération (ou en encart d'une affiche du BEP plus grande « Commune propre, je participe ») :

Du 22 au 26 juin



SEMAINE DE LA PROPETE

Grand nettoyage du centre de Gembloux et des Villages par le Service Propreté. Chacun est invité à participer !



... en donnant un coup de balais devant sa maison, en évacuant ces crasses qui traînent, en désherbant son trottoir* pour que Gembloux soit bien propre pour l'été !

+ Vendredi 26, pendant le marché hebdomadaire :

- Démonstration du matériel de nettoyage par l'équipe Propreté (Gloutons, camions brosse, machine à eau chaude, ...)
- Collecte des petits électro-ménagers à un stand RECUPEL
- Testez vos connaissances sur la propreté urbaine à un stand du BEP
- Stand des Services Environnement et de la Dynamique urbaine, documentation, conseils

Je participe ! Et vous ?

A l'initiative de l'Echevinat de la Propreté, la semaine du 22 au 26 juin 2015 sera consacrée à un grand nettoyage du territoire communal. Le Service Travaux en fera la priorité de son programme de la semaine. Chaque gembloutois est invité à participer à l'effort collectif en nettoyant le trottoir et le filet d'eau devant son habitation.

*depuis le 1er septembre 2014, les pesticides sont interdits sur les zones revêtues raccordées à un filet d'eau ainsi que sur une bande d'1m aux alentours.



Affiche identifiant les commerçants distribuant des sacs à déjections :



Chien citoyen...
Maître citoyen !



MA COMMUNE
PROPRE
Se participe !

**TROTTOIR
PAS
CROTTOIR**

*Participez à la propreté en ville...
Ramassez derrière lui !*

Commerçant participant :

Sacs de ramassage disponibles ici !

Des distributeurs de sacs de ramassage et canisites
seront à votre disposition en 2016 !!



Feuillet informatif de la Ville de Gembloux. Plus d'informations auprès du Service Environnement : 081 62 63 40



Chien citadin...
Maître citoyen !

Ville de
Gembloux

MA COMMUNE
PROPRE
Je participe !

**TROTTOIR
PAS
CROTTOIR**

*Participez à la propreté en ville...
Ramassez derrière lui !*

Des sacs de ramassage sont disponibles gratuitement :

- Accueil de l'Administration communale
- Office du Tourisme
- Bibliothèque Andrée Sodenkamp (Rue des oies)
- Bibliothèque André Henin (Av. de la Faculté d'Agronomie)
- Auprès des Stewards
- Dans les commerces participants



Des distributeurs de sacs de ramassage et canisites
seront à votre disposition en 2016 !!

Feuillet informatif de la Ville de Gembloux. Plus d'informations auprès du Service Environnement : 081 62 63 40

Feuillet annonçant le stand RECUPEL, en toute-boîte



Offrez à votre électro usagé une retraite paisible dans notre 'maison Recupel'.



Grande action Recupel : collecte de votre électro usagé.

Appareils réutilisables bienvenus ! | **GEMBLOUX, La Place de L'orneau**
vendredi 26 juin (de 8h30 à 12h)

RECYCLONS ...

pour un environnement de qualité

Vous avez encore des appareils électro usagés chez vous ? Confiez-les à Recupel à l'occasion de notre grande action de collecte. S'ils ne fonctionnent plus, nous les recyclerons correctement, en respectant l'environnement. Ils fonctionnent encore et/ou ne sont pas endommagés ? Nous les apporterons dans un centre de réutilisation ; celui-ci leur offrira une seconde vie. Faites le tour de votre salon, cave, garage ou abri de jardin. Vous y trouverez sûrement d'autres appareils électro usagés. Astuce : utilisez la liste ci-jointe comme fil rouge lors de vos recherches !



et pour un sac Recupel unique

Vous apportez votre électro usagé ? Cela mérite un petit cadeau : un sac Recupel bien pratique, composé de matériaux recyclés. Solide et écologique !

www.recupel.be/actiondecollecte

Vous n'avez pas le temps de vous rendre à notre action de collecte ?

Apportez dans ce cas vous-même votre électro au parc à conteneurs (s'il ne fonctionne plus), dans un centre de réutilisation (s'il fonctionne encore et/ou n'est pas endommagé) ou à votre détaillant (lorsque vous achetez un nouvel appareil).



Cette action se déroule en collaboration avec le BEP et la Ville de GEMBLOUX dans le cadre de la semaine de la propreté du 22 au 26 juin.

Surfez sur www.bep-environnement.be, www.gembloux.be ou www.res-sources.be pour trouver un parc à conteneurs ou un centre de réutilisation proche de chez vous.

TÉLÉCHARGEZ MAINTENANT L'APPLI GRATUITE RECYCLE!

Avec l'appli gratuite "Recycle!", sachez toujours où déposer votre vieil électro et vos piles usagées.



Nouveau !



ER-Recupel 3301 - Eldr Auguste Reyers 80 - 1030 Bruxelles

Autocollants apposés sur les poubelles publiques :



**Poubelle publique
ou dépotoir?**

*Les poubelles publiques sont **UNIQUEMENT** destinées à recueillir les petits déchets que chacun peut produire lors d'une consommation en rue: canette, emballage, petit papier,...*

Pour vos déchets ménagers, des solutions existent pour les évacuer sans nuire à la propreté de votre Ville



RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT!



Contact et informations:
service environnement, 081/62.63.40.
proprete@gembloux.be



Autocollants apposés sur les cendriers mis à disposition des commerçants :

